



# Bienvenue à l'école Océane

Soirée porte-ouverte 2021-2022

# Divisions et enseignants...

**Maternelle/1e année:** Julie-Anne Côté

**1e/2e année:** Valérie Bronsard (Lundi au Jeudi), Olivia Seguin (Vendredi)

**3e/4e année:** Marie-Josée Poirier Laviolette (Marie Laviolette)

**4e/5e année:** Frances McBride

**6e/7e année:** Ben-Hanniel Cherette



# Enseignants non titulaire...

Pascale Jallabert: Éducation physique, francisation, Soutien en classe

Olivia Séguin: Francisation (mercredi)

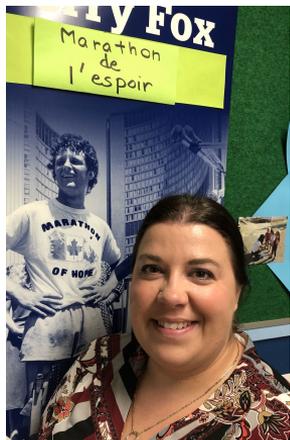
Christie Grant: Anglais et ALA

Alexandre Lepage: Orthopédagogue, Classe ressource, Bibliothécaire

Hélène Castaing-Cambray: Intervenante en formation sociale



# Personnel de soutien



# Horaire

Heures des blocs en salle de classe					
x	Commis bibliothèque	07:35	08:35	01:00	
0	Autobus	08:35	08:50	00:15	
1	Routine d'arrivée	08:50	09:15	00:25	00:55
2	Bloc #1	09:15	09:45	00:30	
3	Bloc #2	09:45	10:15	00:30	00:55
4	Bloc #3	10:15	10:40	00:25	
5	Récré matin	10:40	10:55	00:15	
6	Bloc #4	10:55	11:20	00:25	00:55
7	Bloc #5	11:20	11:50	00:30	
8	Recré du midi	11:50	12:20	00:30	
9	Repas	12:20	12:50	00:30	
10	Bloc #6 / repas APS	12:50	13:20	00:30	00:55
11	Bloc #7	13:20	13:45	00:25	
12	Bloc #8	13:45	14:03	00:18	00:43
13	Bloc #9	14:03	14:48	00:45	00:55
14	Routine de fin de journée / prep autobus APS	14:48	14:58	00:10	
15	Surveillance Autobus	14:58	15:13	00:15	

Durée de la journée d'enseignement 05:08



# Communication du progrès des élèves aux parents

1. Tout au long de l'année, communication en continu à l'aide de FreshGrade et/ou MyBluePrint

2 dec: Résumé sur l'apprentissage de l'élève #1

3 mars: Résumé sur l'apprentissage de l'élève #2

14 avril: rencontres menées par l'apprenant

23 juin: Bulletin final officiel d'évaluation sommative

*Septembre*

7-8 dec.: Rencontres parents / enseignants

8-9 mars: Rencontres parents / enseignants

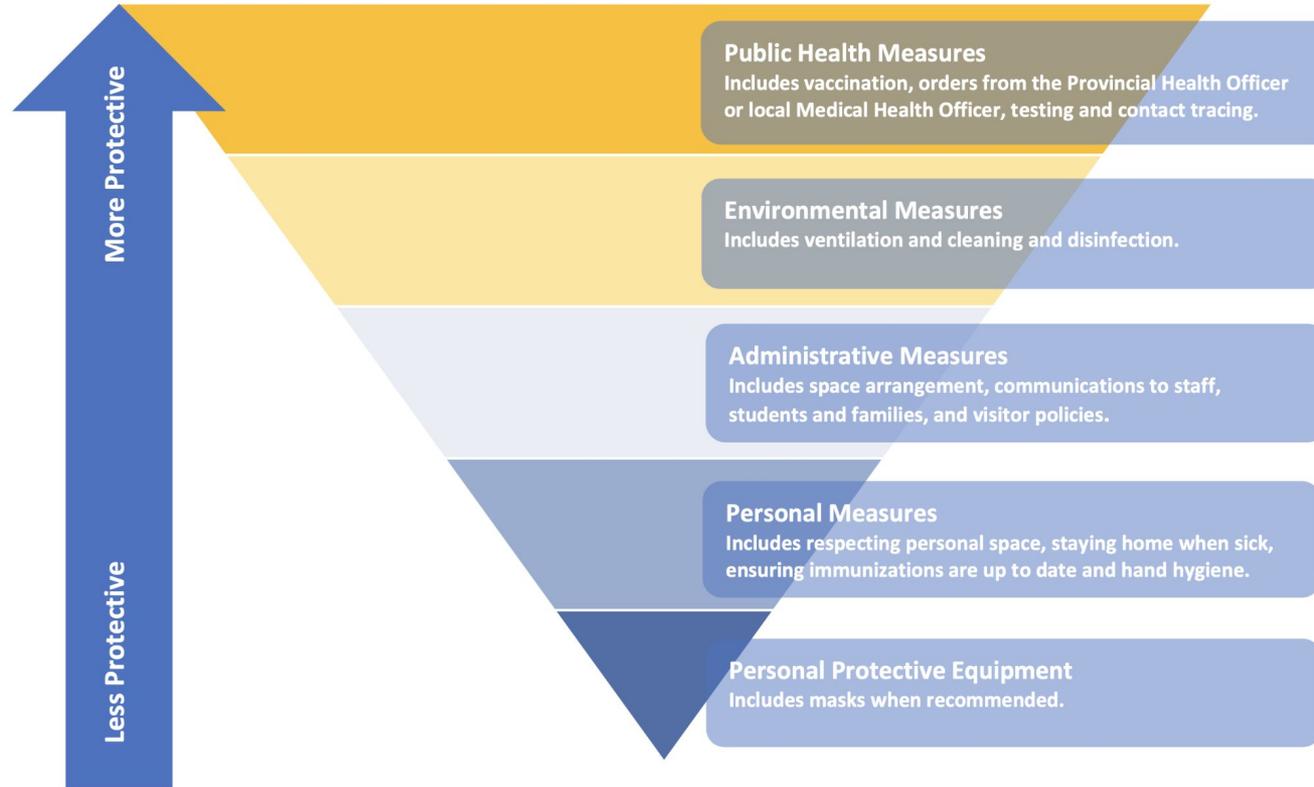
*Juin*

À tout moment de l'année scolaire, l'enseignant est responsable de communiquer toute préoccupation concernant les résultats de l'élève aux parents



# Sécurité COVID-19 à l'école Océane

## The Hierarchy for Infection Prevention and Exposure Control Measures for Communicable Disease



# PLAN DE PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

**Tous les visiteurs, les élèves et le personnel doivent être informés des mesures en vigueur avant d'entrer à l'intérieur de l'école :**

1. Vérification journalière des symptômes
2. Demeurer à la maison s'ils sont malades
3. Port du masque pour tous les adultes et élèves de la Maternelle à la 12ème
4. Lavage des mains dès l'entrée dans l'école
5. Étiquette respiratoire
6. Respecter l'espace personnel des autres

*Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents.*

*Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement.*



# Port du masque

Le port du masque à l'intérieur de l'école est obligatoire pour :

- Le personnel,
- Les adultes bénévoles,
- Les visiteurs,
- Les élèves de la Maternelle à la 12<sup>ème</sup> année

À l'exception des situations où :

- La personne ne peut tolérer le port d'un masque pour des raisons de santé physique ou mentale. Dans ce cas, il faudra discuter avec la direction de mesures d'accommodements.
- La personne est incapable de mettre ou de retirer son masque sans l'aide d'une autre personne ;
- Le masque est retiré temporairement afin d'identifier la personne qui le porte ;
- Le masque est retiré temporairement pour se livrer à une activité éducative qui ne peut pas être réalisée en portant un masque (par exemple, jouer d'un instrument à vent, durant une activité physique de haute intensité, etc.) ;
- La personne se trouve derrière une barrière ;
- La personne mange ou boit de l'eau ;
- Offrir un service à un élève qui nécessite d'avoir des repères visuels, de voir les expressions faciales et/ou la lecture et le visionnement du mouvement des lèvres sont importants.

\*L'école doit s'assurer que des masques sont disponibles pour ceux qui ont oublié le leur.





# Code de vie de l'École Océane

Le code de vie de l'école Océane **s'attend que les élèves démontrent un comportement bienveillant qui reflète les responsabilités, le respect et la sécurité à l'école et lors des événements scolaires, peu importe le lieu et le moment.**

Notre code de vie reflète le but et l'intention du [BC Human Rights Code \(article 8.1b\)](#) 2017

<b>Charte des droits et responsabilités</b>	
<b>DROITS</b>	<b>RESPONSABILITÉS</b>
<p><b>J'ai le droit</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● de recevoir une bonne éducation en français.</li><li>● de faire des erreurs et d'apprendre de celles-ci.</li><li>● d'être en sécurité.</li><li>● d'être respecté pour qui je suis.</li><li>● d'être écouté.</li><li>● à un espace de travail et de loisir.</li><li>● d'obtenir réparation pour les dommages causés à ma personne ou à mes biens.</li></ul>	<p><b>J'ai la responsabilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● de contribuer au bon climat de travail.</li><li>● d'être engagé dans mes apprentissages en<ul style="list-style-type: none"><li>○ participant aux activités qu'on me propose;</li><li>○ <u>m'appliquant</u> dans le travail qu'il faut faire;</li><li>○ faisant mes travaux et les remettre à temps;</li><li>○ apportant le matériel dont j'ai besoin;</li></ul></li><li>● <b>de parler en français en tout temps.</b></li><li>● m'adresser respectueusement et poliment aux autres;</li><li>● d'être un modèle positif pour les autres élèves</li><li>● de jouer prudemment et sans blesser l'autre.</li><li>● d'écouter les points de vue et de les respecter les autres.</li><li>● de respecter l'espace que l'on m'offre, mes biens personnels et ceux des autres.</li><li>● de réparer les torts que j'ai causés aux autres ou à leur matériel.</li></ul>



Les **comportements acceptables** à l'école réfèrent aux comportements qui **contribuent à rendre l'environnement de l'école bienveillant, accueillant, inclusif et sécuritaire**. La communauté scolaire travaille avec les élèves pour qu'ils apprennent à faire des choix responsables, à adopter des comportements sécuritaires, à résoudre les problèmes et les conflits, à démontrer du respect et à appliquer des pratiques réparatrices.

**B**

*Bienveillant, je fais preuve d'empathie et de générosité envers les autres.*

**I**

*Je suis Inclusif, c'est-à-dire, que je suis sensible et respectueux envers les différences.*

**E**

*Je suis à l'Écoute et j'Encourage les autres, en français.*

**N**

*Nous donnons le meilleur de nous même!*



Les **comportements inacceptables** réfèrent à un comportement qui interfère avec **la sécurité des autres et de l'environnement de l'école**, que ce soit lors d'interactions interpersonnelles directes ou à travers les médias sociaux. Les comportements inacceptables peuvent prendre la forme d'exclusion, de moquerie, d'intimidation, d'agression physique ou verbale, de harcèlement, de menaces, de discrimination ou d'actes illégaux.

## **Approche disciplinaire**

Pour toute mesure disciplinaire entreprise, l'école tiendra compte de la gravité et de la fréquence du comportement inacceptable tout comme de l'âge et de la maturité des élèves.

L'approche disciplinaire privilégiée **sera proactive, collaborative et réparatrice** plutôt que punitive. L'objectif de nos interventions est toujours que l'élève apprenne de ses erreurs.

L'école pourra avoir des considérations spéciales pour les élèves aux besoins différents si ces élèves sont incapables de se conformer au code de vie en raison d'une condition intellectuelle, physique, sensorielle, affective, comportementale, etc.

L'école prendra toutes les mesures raisonnables pour empêcher les représailles contre un élève qui fait une plainte au sujet d'une infraction au code de conduite.

Cette procédure ne comprend pas les méfaits criminels tels que les agressions physiques, harcèlement, port d'armes, vol, vente ou possession de substances illicites, etc. régis par la loi. Ces méfaits pourraient entraîner un appel aux services sociaux ou à la police.



## Responsabilités des parents

En tant que parent d'un élève de l'école Océane, je dois :

- m'intéresser activement au travail et à la réussite scolaire de mon enfant;
- communiquer régulièrement avec l'école;
- veiller à l'assiduité et à la ponctualité de mon enfant;
- avertir l'école de l'absence ou du retard de mon enfant;
- me familiariser avec le Code de vie de l'école;
- encourager et aider mon enfant à suivre les règles de vie de l'école;
- appuyer le personnel de l'école dans leurs interventions disciplinaires.

Nous travaillons beaucoup avec nos élèves sur l'importance des communications respectueuses et il est important de passer les mêmes messages à la maison.

Nous vous demandons de ne pas critiquer le personnel de l'école devant l'enfant.

Il existe un protocole de communication à suivre si vous avez des inquiétudes ou un problème avec un adulte de l'école :

- La première étape est de parler du problème directement avec la personne impliquée.
- Si vous n'êtes pas satisfait suite à cette rencontre, vous pouvez vous adresser à la direction pour une rencontre à trois.

Les suggestions positives des parents sont appréciées par tous les membres du personnel.



# Mise en place du code de vie

## LES FONDEMENTS DE LA PRATIQUE RÉPARATRICE

Il existe neuf éléments interconnectés sur lesquels repose la Pratique réparatrice. Ces éléments fournissent les fondements pour développer des communautés saines et une culture de bienveillance.



# LIVES IN THE BALANCE

## CONSETEMENT DES PARENTS À L'ENREGISTREMENT ET AU PARTAGE (ÉLÈVE)

Je consens à ce que mon enfant, \_\_\_\_\_, participe à une discussion sur la résolution de problèmes, et à ce que cette discussion soit enregistrée sur bande sonore afin que mon intervenant puisse avoir une rétroaction dans le cadre d'une formation dispensée par le Dr Ross Greene et ses collègues. La discussion portera sur les difficultés que mon enfant peut rencontrer à l'école ou sur les moyens de résoudre ces difficultés de manière mutuellement satisfaisante. L'enregistrement sera mis à la disposition du Dr Greene et/ou de ses collègues afin qu'ils puissent fournir un retour d'information explicite à son intervenant, et pourra également être entendu par les 6 à 10 autres personnes participant à la formation. L'enregistrement sera détruit à la fin de la formation et ne sera pas utilisé d'une autre manière en dehors de cette formation. Je comprends que je peux retirer mon consentement à tout moment.

Nom \_\_\_\_\_

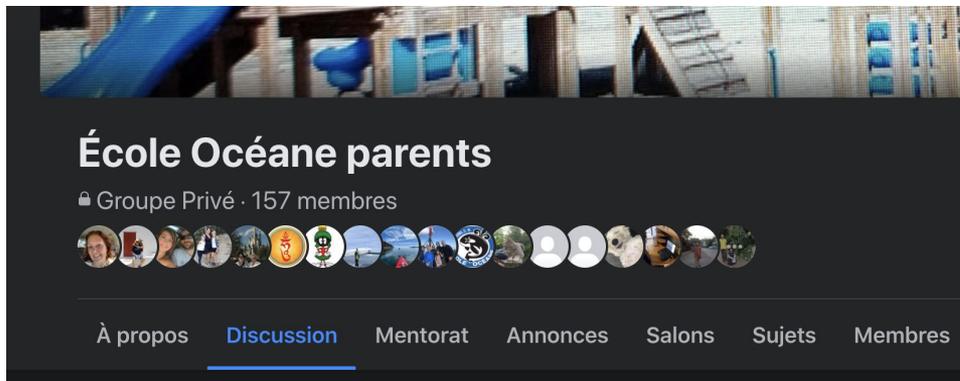
Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Source: [Durham District School Board](#)



# Association des Parents de l'école Océane



## Conseillère au CA du CSF



**Annie Bédard**

*Conseillère, Région du Nord de l'île de Vancouver*

Tél. : 250-797-8217

Courriel : [annie\\_bedard@csf.bc.ca](mailto:annie_bedard@csf.bc.ca)

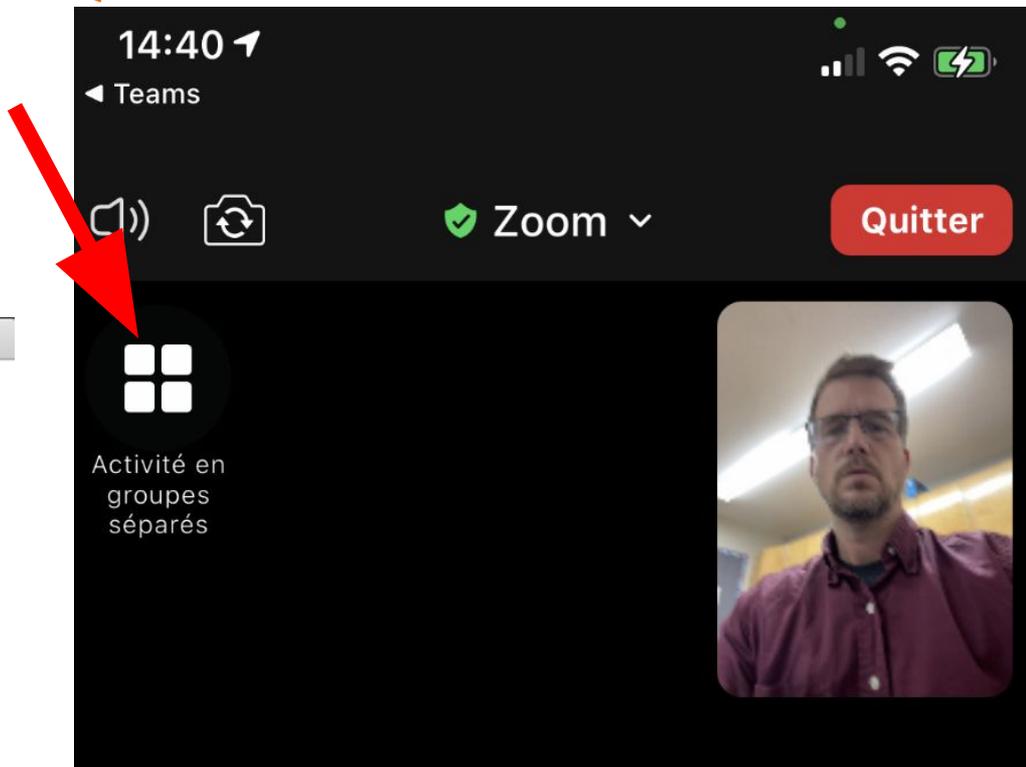
Campbell River	école Mer-et-montagne école secondaire Carihi
Vallée de Comox	école Au-coeur-de-l'île école Océane
Nanaimo	école secondaire de Nanaimo
Port Alberni	école des Grands-cèdres
Powell River	école Côte-du-soleil école secondaire Brooks



# Salles de conférences/discussion dans Zoom



Salles de conférences - En cours	
> M/1e, Julie-Anne	0
∨ 1/2e, Valérie et Olivia	0
∨ 3/4e, Marie	0
∨ 4/5e, Frances	0
∨ Francisation, Education Physique, Mme Pascale	0



# Questions?

